

Le Berry Samedi - 1^{er} octobre
2022

Montrond → Environs

LE DUNOIS ■ Les élus communautaires réunis, jeudi

L'éolien s'invite au conseil

Une quinzaine d'anti-éoliens de l'Association senneçoise de défense de l'environnement (ASDE) ont accueilli, jeudi, dans une ambiance bon enfant, les élus de la communauté de communes du Dunois, à Dun-sur-Auron.



ACCUEIL. Les anti-éoliens ont accueilli les élus de la communauté de communes du Dunois.

Le maire de Bussy, Pierre de Jouvencel, a évoqué jeudi, en cours de séance du conseil communautaire, les projets éoliens sur le Dunois, dont celui de Saint-Germain-des-Bois, au lieu-dit Les Peurnes. Il aurait aimé que le conseil communautaire se positionne sur ce sujet, sachant que la possibilité lui est offerte par le législateur. L'élu s'est dit opposé, à titre personnel, à ces projets. Et d'ajouter : « Sans vote, le conseil communautaire deviendrait une chambre d'enregistrement du bureau de la communauté de communes (CDC) ».

Un vote bientôt organisé

Son homologue de Parnay, Xavier Crépin, a abondé dans le sens d'un vote tandis que celui de Saint-Germain-des-Bois, Étienne Durand, n'a pas voulu s'exprimer sur un

sujet qui devait être évoqué, hier soir, au conseil municipal de sa commune.

Le président de la CDC, et maire de Dun-sur-Auron, Louis Cosyns, a assuré « [suivre] ce projet qui concerne un sujet pouvant s'envenimer ».

Il s'est déclaré, après que son bureau a été consulté, « contre un vote collectif qui pourrait forcer certains élus à se positionner ». Finalement, il a pris en compte les doléances et a décidé de convoquer, prochainement, le conseil communautaire pour se positionner sur l'éolien, la motion devant être déposée avant le 13 octobre.

Sur un tout autre sujet, un logiciel va être acquis pour la gestion des taxes

de séjour, Bertrand de Gannay, adjoint au maire de Bussy, ayant soulevé la problématique du tourisme qui « mériterait d'être relancé » en faisant référence aux Journées du patrimoine auxquelles Dun-sur-Auron n'était pas rattachée.

Dans le domaine des ordures ménagères, dont le rapport annuel 2021 a été adopté, le tonnage des collectes reste similaire aux exercices précédents, le taux de refus étant encore relativement élevé à 28 %.

Les problèmes énergétiques, d'actualité, ont ensuite été évoqués, avec la sous-préfète de l'arrondissement de Saint-Amand-Montrond, Sophie Chauveau, présente jeudi, à Dun-sur-Auron. ■